

Prosom porte une attention toute particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap ; Nous pouvons accueillir toute personne en situation de handicap, quelle que soit sa pathologie ou son handicap

Accessibilité des locaux - Accessibilité des lieux de formation et aménagements

Nos locaux, situés à la faculté de médecine Laennec sont accessibles aux personnes en situation de handicap, conformément à l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public, de même que *les locaux extérieurs* loués par Prosom pour les formations

Un référent handicap est désigné et gère l'ensemble des questions qui peuvent se poser dès lors qu'un (une) stagiaire se déclare et/ou est considérée(e) « personne en situation de handicap »

Référent handicap de Prosom : Dr Elisabeth Locard : elisabeth.locard@gmail.com

Lors de votre inscription définitive, vous remplirez la fiche candidature et vous vous signalerez auprès de Prosom. Notre référent handicap prendra contact avec vous afin de définir les meilleures conditions de déroulement de votre stage

Version 1, 6 juin 2022